Allocution de Madame Hélène Conway-Mouret, ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, devant la communauté française (Tel Aviv, 22 avril)

Monsieur l'Ambassadeur, Monsieur le Consul général à Tel Aviv, Monsieur le Consul général à Haïfa, Chers amis,

C'est toujours avec un grand bonheur que je vais au contact des Français installés hors de France. Mais ce soir, je tiens à vous exprimer le plaisir tout particulier qui est le mien de vous rencontrer, chers concitoyens établis en Israël. Je ne suis pas ici parmi vous par hasard. Par ma nomination au poste de Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, le Président de la République a souhaité témoigner de l'attachement de la République à tous ses ressortissants et rappeler votre place essentielle au sein de la communauté nationale.

Dans cette mission, j'ai à cœur de vous rencontrer, de comprendre vos besoins et vos attentes, de visiter les établissements dans lesquels sont scolarisés vos enfants, de soutenir les équipes consulaires dont je salue ici le travail de grande qualité et la disponibilité.

Depuis mon arrivée en Israël, j'ai pu mesurer le dynamisme de votre communauté, la 7ème plus importante communauté française expatriée au monde. J'ai pu apprécier sa diversité, son dynamisme dans de nombreux secteurs de la vie sociale, économique et culturelle.

Grâce à vous, mes chers compatriotes :

- la France entretient une relation forte avec une terre et un peuple qui ont joué un rôle si important dans son histoire,
- la France contribue aux innovations technologiques du futur dans les laboratoires de pointe du Technion en coopération avec les ingénieurs israéliens,
- la France exporte ses produits et ses services aux quatre coins du pays,
- la France fait rayonner sa culture, sa langue, sa gastronomie ici à Tel Aviv comme à Haïfa, à Nazareth, Eilat ou Beer Sheva

Citoyens français résidant en Israël, grâce à vous, la France est plus grande, car plus diverse, plus vivante plus ouverte sur le monde. Je suis aussi venu vous délivrer ce message : Français établis en Israël, vous êtes les relais les plus précieux de notre pays par la langue, la culture, l'économie, la science. Vous

contribuez par votre action, par votre présence, temporaire ou définitive, à renforcer les liens forts et singuliers que la France a tissés avec Israël.

Comme Ministre des Français de l'étranger, j'entends, avec le Président de la République et le Ministre des affaires étrangères Laurent Fabius, apporter une attention particulière à vos préoccupations légitimes. Je les écoute, comme le font vos élus, qui me les relayent régulièrement.

J'ai conscience aussi des inquiétudes, liées au contexte régional, qui peuvent peser sur la sécurité des Français établis en Israël. La France, vous le savez, place la sécurité de ses ressortissants au centre de ses priorités. A ce titre, le solide dispositif sécuritaire construit par les équipes consulaires avec les services de l'Ambassade, est une première réponse adaptée, comprenant un maillage étroit de correspondants de sécurité. Vous avez pu en témoigner vous-mêmes lors de l'opération « Pilier de Défense » en novembre dernier.

Je rappelle que la France agit inlassablement dans la région, par la voie diplomatique, pour garantir à l'Etat d'Israël un environnement de paix et de sécurité.

Je pense notamment à l'Iran et à la Syrie, mais aussi au Liban, à la Jordanie et à l'Egypte, ainsi qu'au processus de paix qui, je l'espère, pourra, dans l'intérêt de tous, être réengagé avec l'Autorité Palestinienne.

Chers compatriotes, mon objectif est de tout mettre en œuvre pour vous faciliter la vie hors de notre pays. A cet égard, je me félicite du dévouement et de la disponibilité des équipes consulaires à vos côtés et je salue la qualité de leur travail au service du public. Dans un contexte de contrainte budgétaire, nous devons maintenir à la hauteur notre niveau de service et d'accompagnement de nos compatriotes, car c'est un atout précieux. Cela passe notamment par la modernisation de nos outils et la simplification de plusieurs de nos procédures administratives. Nous nous y employons.

J'ajoute que la réforme de la représentation politique des Français de l'étranger que j'ai souhaitée engager dès ma prise de fonctions vise à renforcer la présence des élus au plus près de chacun de vous et de vos préoccupations. Il s'agit de favoriser cette « démocratie de proximité », rendue nécessaire après l'élection de députés des Français de l'étranger afin de mieux articuler les différents niveaux de représentation démocratique.

Concernant votre circonscription, comme vous le savez, le Conseil constitutionnel a invalidé la dernière élection législative et un nouveau scrutin sera organisé les 27 mai et 9 juin prochains. Je vous invite à vous déplacer nombreux pour accomplir votre devoir de citoyen et faire entendre votre voix.

Je souhaite insister aussi sur l'importance accordée à l'éducation en français de vos enfants. J'ai visité tout à l'heure le lycée franco-israélien Mikvé, dont je salue la Proviseure Mme France Bessis. On me vante aussi la qualité de l'école Marc Chagall. Ce sont deux belles réussites de notre réseau d'enseignement français à l'étranger qui contribue puissamment à notre rayonnement et nourrit notre capacité d'influence dans le monde.

L'universitaire que je suis attache également beaucoup de prix au développement stratégique de la coopération universitaire et scientifique. La France occupe actuellement la 4ème place en matière de coopération scientifique avec Israël. Multiplier ces échanges d'étudiants, densifier la recherche de haut niveau, développer les partenariats sont des enjeux fondamentaux pour notre pays.

Je visiterai d'ailleurs après-demain le Technion, la plus ancienne université du pays, véritable fleuron scientifique, partenaire majeur de plusieurs entreprises, universités et pôles de recherches français. C'est en poursuivant cette politique des intelligences, avec les universités, les grandes écoles, les laboratoires et instituts de recherche, que la France gagnera le défi de son redressement.

Je n'oublie pas non plus le versant économique de la relation entre nos deux pays. Les échanges économiques entre la France et Israël ne sont pas à la hauteur de notre relation bilatérale dans les domaines que je viens de citer. Ils doivent être renforcés et toutes les bonnes initiatives en ce sens méritent d'être favorisées, épaulées, multipliées. Je salue notamment le rôle moteur du service économique et d'UbiFrance.

J'aimerais terminer mon propos en saluant à nouveau avec vigueur l'engagement de chacun d'entre vous au service de notre pays et de ses valeurs.

Vive l'amitié Franco-Israélienne./.